

NOVAS D'AICI

L'édito du maire : Un long chantier

Ce numéro est essentiellement consacré à notre engagement dans le programme pays cathare et aujourd'hui dans la candidature UNESCO .

Cela fait maintenant plus de 30 ans que cette aventure a débuté .Et cet engagement est à la base de tout .

De la restauration du château et de sa mise en tourisme , certes, mais également de tous les aménagements du village .

Tous les aménagements qui font de notre village , ce village de caractère apprécié des Termenais et des touristes .

Un programme qui nous permet notamment de disposer d'une auberge et d'envisager d'autres aménagements.

Cette démarche initiée et portée par le Département nous permet d'accéder à de nombreux financements tant en investissement qu'en fonctionnement .

Une démarche qui , a Termes comme au niveau départemental est créatrice d'emplois et de retombées économiques sur les populations.

Une démarche qui porte une ambition culturelle comme le festival ultrasons .

Une démarche d'aménagement du territoire qui doit s'inscrire dans la durée et dont les résultats dépendent de l'engagement collectif des citoyens, et d'abord des habitantes et habitants des villages inscrits dans la même démarche..

Hervé Baro



Portée et financée par le Département de l'Aude la programmation Ultrasons affiche l'ambition de mettre en valeur les patrimoines à travers la

création sonore en milieu rural.

Lors de ces deux journées les visiteurs comme les habitants ont pu suivre un parcours d'une quinzaine de lieux de diffusion qui leur ont permis de découvrir une autre facette de Termes grâce au travail de Bertrand Chaumeton et des stagiaires de Phonurgia.

Un grand merci aux Termenais et Termenaises qui les ont accueillis chez eux, ont aidé à la mise en place de cet événement et qui ont aussi partagé leur sensibilité.



Fauve

Retrouvez tous les tableaux sonores :

<https://www.chateau-termes.com/jep2022.html>



L'été touche à sa fin et les activités du Génivre reprennent : soirées jeux mensuelles tous les 1ers samedis du mois mais aussi la traditionnelle veillée d'automne prévue fin octobre.

Novas de los d'aici :

Gina Veit quitte le village . Après 26 années passées à Termes, elle s'installe à Villerouge , dans un logement plus petit et plus ensoleillé . Bonne continuation à elle et à son fidèle Bona .

Jean-Claude et Maryline Séguy sont grands-parents depuis le 14 septembre d'une petite Lily, fille de Julien et de Roxane . Tous nos vœux de bonheur à la petite famille .

Alain et Annie Séguy ont marié leur fils Jérémie à Stéphanie, le 7 juillet , en Ecosse. Tous nos vœux de bonheur aux époux.

Le tourisme en Pays Cathare Une philosophie dans l'air du temps

Par son histoire et son patrimoine, le site de Termes se trouve intégré à plusieurs démarches qui se croisent et se complètent .

Tout d'abord, **l'acte II du Pays Cathare** .

Il fait suite à une histoire collective et riche commencée dans les années 1990 et redessine un nouvel avenir aux 23 sites qui composent aujourd'hui cet ensemble touristique . Adopté en 2014, il repose sur un esprit de réseau et des valeurs communes à tous :

la protection des patrimoines et du paysage dans un souci de transmission aux générations futures, le respect dans les aménagements prévus de l'intégrité des monuments et des paysages , la considération des contenus scientifiques dans les supports de communication et de médiation utilisés, la dimension collective du programme qui veut : **« être ensemble et être soi-même »** .

La 1ère période de l'Acte II a consisté dans la réalisation d'outils communs à tous les sites : **les panneaux d'entrée de site, les guides de visite, les applis et la charte architecturale et paysagère** .

Puis l'année 2020 a été marquée par le lancement de groupes de travail thématiques associant les agents d'accueil des sites et quelques élus . Parmi eux, les deux agents ainsi que deux élus de Termes sont engagés dans cette « aventure » .

Le groupe « boutiques » a pu bénéficier d'une formation sur la gestion et l'aménagement des boutiques , participer au choix des visuels adoptés pour les nouveaux objets marqués Pays Cathare , ainsi qu'à la création d'une charte d'aménagement pour les boutiques.

Le groupe « programmation culturelle et artistique » a travaillé sur le programme « Ultrasons », créé par 6 sites à l'occasion des journées du patrimoine. Il s'agit d'un essai pour la mise en place d'un projet annuel d'animations sur l'ensemble des sites .

Le groupe « médiation » réfléchit à un projet éducatif en partenariat avec le réseau Canopé de l'Education Nationale , sur le thème des sites et du développement durable.

Enfin, un **groupe signalétique** ainsi qu'un groupe **sécurité** (incendies) vont être créés cet automne.

Dans toute cette démarche, le Département fournit l'ingénierie pour animer les groupes de travail ,fait appel à des intervenants (pour les boutiques par ex) et finance les événements tests comme Ultrasons . Puis ce sont ensuite les communes qui mettront en œuvre ces projets dans l'esprit « d'être ensemble et d'être soi-même » .

Sylvie



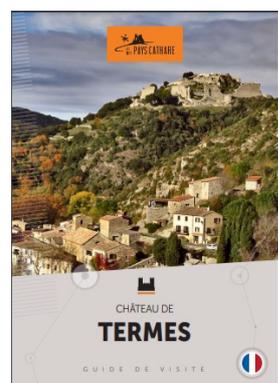
Produit spécifique du site



Produits par « grappe de sites »



Produits pour tous les sites



LA CANDIDATURE UNESCO et l'élaboration de son plan de gestion

Le travail de l'Association Mission Patrimoine Mondial pour la candidature de la Cité de Carcassonne et de ses châteaux sentinelles (Aguilar, Lastours, Montségur, Peyrepertuse, Puilaurens, Quéribus et Termes) se poursuit. Après l'état des lieux des sites en 2020, il y a eu la défini-

tion des zones tampons (2020), une stratégie de sensibilisation suivie de la 3ème audition du Comité Français du Patrimoine Mondial en 2021, la rédaction d'un schéma d'engagements communs (2021), et en 2022, l'élaboration d'un plan de gestion global ainsi que des plans d'actions locaux ! Toutes ces étapes sont exigées par l'Unesco. Mais qu'est-ce que tout ceci ? Sylvie

Le plan de gestion global :

Il va s'élaborer à partir de 8 engagements communs à tous les sites, d'où découleront les actions du plan :

- préserver l'intégrité et l'authenticité des « biens en série » (facile à Termes mais pas ailleurs)
- préserver et mettre en valeur les parcours d'approche vers chaque château
- Préserver la covisibilité vers et depuis les châteaux
- Harmoniser et faire évoluer les outils de protection et de gestion (voir ci-dessous)
- Renforcer l'appropriation de la valeur universelle des sites par les habitants
- Promouvoir un modèle patrimonial et durable, vecteur de développement local
- Construire la gouvernance du « bien en série »

Le plan d'action pour Termes

Poursuivre les travaux et interventions sur le château et ses abords : tranches de travaux d'urgence sanitaire et de mise en valeur du château et de ses abords. Le programme d'action sur 9 ans aurait dû commencer en 2022, mais faute d'une réponse de la DRAC et de la Région à ce jour, il va prendre du retard.

Préserver les paysages de la fermeture grâce à l'activité agricole : en freinant la fermeture des paysages et minimisant la sensation d'étouffement ressentie, en préservant la diversité des milieux, en répondant aux enjeux de la sécurité incendie (DFCI) aux abords du château et sur la route et le chemin d'accès.

Renforcer les mesures de protection autour du château : Agrandir la zone classée monument historique en incluant le castrum au château, étendre le site classé du château au périmètre du bien (voir ci-dessous) et mettre en place un périmètre délimité des abords (PDA) (afin de regrouper les 2 périmètres de protection du château et de l'église).

Définir le modèle économique et le fonctionnement touristique de la commune : stratégie d'accueil globale des publics (château, village, gorges, chemins de randonnée...), définir le modèle économique de la gestion du château.

Mais aussi, après le covid et la canicule, causes d'une forte chute de la fréquentation dans tous les sites, engager une réflexion sur l'adaptation de Termes au changement climatique et à ses conséquences.

Site classé MH et périmètres de protection, site naturel inscrit ou classé, périmètre du bien, zone tampon, cadre distant ...quel imbroglio !

Pour Termes, rien ne va vraiment changer au niveau des mesures de protection.

Quant au cadre distant, qui englobe la vallée jusqu'à Durfort, ce sera une zone qui pourra « permettre d'anticiper et de gérer les éléments situés à distance du bien risquant d'altérer la relation perçue entre le bien et son environnement ». Comme l'implantation d'une éolienne par exemple ... sachant que le site de Durfort est inscrit à l'inventaire des sites naturels et bénéficie déjà de mesures de protection.

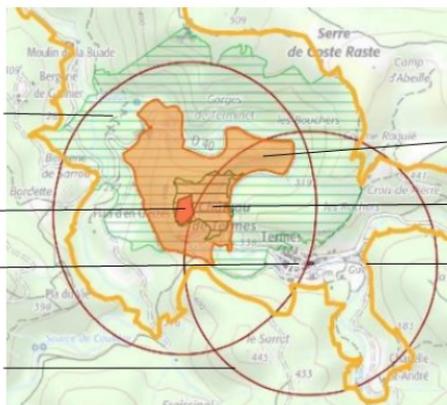
Mesures actuelles

Site classé du château et site inscrit des gorges

Château (MH)

Eglise (MH)

Périmètre de protection des MH

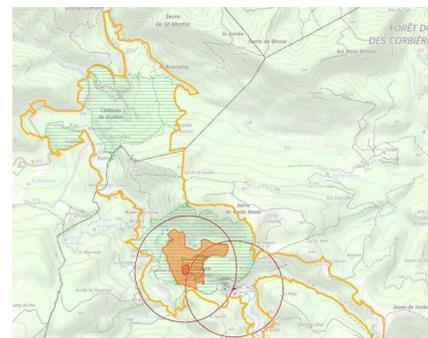


Mesures liées à la candidature UNESCO

Zone tampon

Périmètre du bien

Cadre distant



ROULER AVEC UNE VOITURE ELECTRIQUE

Comme vous l'avez noté, Olga et moi roulons depuis ce printemps en Renault Zoé, 100% électrique. J'aimerais partager quelques informations sur cette voiture, dans la perspective de l'installation d'une borne électrique au village, et éventuellement de la mise en place d'une voiture électrique partagée.

Tout d'abord, la voiture électrique est-elle chère ? Aujourd'hui les aides sont nombreuses : avec la prime à la conversion écologique (2500€), le bonus écologique (1000€) et l'aide la région (1800€), notre Zoé de 2018 nous a coûté 4300€ chez Renault Montpellier. Nous louons la batterie pour 79€ par mois.

Qu'en est-il de son utilisation ? La Zoé est très facile à conduire. C'est par ailleurs une boîte automatique ce qui évite de caler. La batterie a une autonomie totale de 300km. Nous pouvons aller et revenir à Narbonne deux fois avec une recharge. Nous chargeons la voiture sur une prise de la maison. Cela nous coûterait environ 4€ et durerait 25h pour la charger de 0 à 100%. Mais comme la batterie n'est jamais complètement vide, une nuit suffit généralement pour la recharger. Sur borne rapide, la recharge complète prend deux heures et coûte environ 10€. Cela reste bien moins cher qu'un plein d'essence (environ 40€ pour 300km d'autonomie

essence/diesel!).

La voiture est-elle écologique ? Quand nous « descendons » à Narbonne, Carcassonne ou Lézignan, la batterie se recharge dans la descente. C'est certainement plus écologique que le moteur à essence qui tourne même dans la descente ! La voiture ne produit pas de gaz à effet de serre en roulant, donc pas d'effet sur le réchauffement climatique.

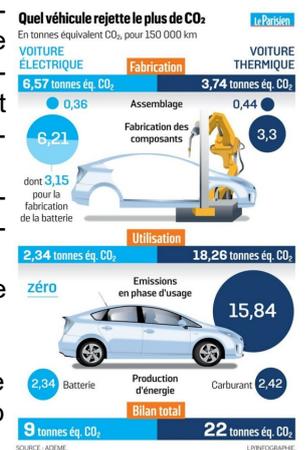
Reste la question de la pollution engendrée par l'extraction du Lithium utilisé dans les batteries. D'après l'étude récente de l'ADEME, même en prenant en compte de la pollution minière, la voiture électrique reste moins polluante que l'essence ou le diesel. Quant au lithium utilisé dans les batteries de la Zoé, il vient principalement d'Australie, un pays plutôt respectueux de l'environnement.

Reste la pollution due à la fabrication d'une voiture neuve et à la mise au rebut de la voiture ancienne : le mieux serait bien évidemment de ne pas remplacer sa voiture.

Espérons donc que nous pourrions bientôt partager une voiture au village.

Philippe

<https://www.leparisien.fr/automobile/voiture-electrique-ou-thermique-laquelle-pollue-le-plus-12-08-2019-8132190.php>



CHRONIQUE D'UNE VENDANGE AVANCEE



Abandonnons provisoirement notre promenade dans les rues du village pour retrouver une tradition viticole locale fortement ancrée au 20ème siècle et retrouvons l'irréductible viticulteur – retraité, Jean-Luc.

Les vendanges dans le vignoble des Corbières, comme dans beaucoup d'autres régions viticoles ont été précoces. Il en est de même à Termes, chez Jean-Luc, avec une semaine d'avance. Elles se sont déroulées à la mi-septembre sur trois journées bien remplies, en particulier la dernière, le dimanche soir, où la récolte a été ramenée à la nuit tombée.

Jean-Luc a conservé trois vignes d'une surface totale d'1ha50. Finie donc la « colle » composée traditionnellement d'Espagnols ou de Portugais : c'est accompagné de sa famille et d'amis que notre viticulteur vendange désormais, dans une ambiance toujours aussi chaleureuse.

Malgré un été marqué par une sécheresse persistante, une température battant tous les records et peu de pluie, la vendange a été supérieure d'une centaine de kg par rapport à l'an dernier. Selon Jean-Luc, la nature du terrain est favorable aux vignes : celles-ci sont plantées dans un terrain schisteux dans lesquelles les racines peuvent se développer profondément.

La vendange est stockée dans une benne à la sortie du village et va compléter la cave coopérative de Talairan, « les Terroirs du vertige » dont Jean-Luc est sociétaire.

A la question qui lui est posée sur le choix de conserver des vignes, Jean-Luc répond que pour lui, outre de garder une occupation, c'est aussi un plaisir de cultiver la terre de ses ancêtres et en particulier les vignes. Il ajoute que si l'on compte l'entretien, le temps qu'il y passe, le bénéfice est bien maigre voire inexistant.

Françoise